



**AGROBIOSCIENCES**

CYCLE COMPRENDRE LES AGRICULTURES DU MONDE

D'après les Café-débat à Marciac

MAI 2003

**QUELLE ÉVOLUTION  
POUR LES PAYSANS D'AFRIQUE NOIRE  
DANS LE CADRE DE LA FIN  
D'UN MODÈLE COLONIAL  
DE DÉVELOPPEMENT ?**

*Bernard Charlely De La Masselière*

Organisé par la Communauté de Communes de Bastides & Vallons du Gers avec la  
Mission Agrobiosciences.

Renseignements: 05 62 88 14 50 (Mission Agrobiosciences)

Communauté  
de Communes  
Bastides & Vallons  
du Gers



## Café-débat de Marciac (Gers)

### « Comprendre les agricultures du monde »

#### « Quelle évolution pour les paysans d'Afrique noire, dans le cadre de la fin d'un modèle colonial de développement ? »

avec Bernard Charlery de la Masselière, Professeur au Laboratoire « Dynamiques rurales », Université Toulouse-Le Mirail.

**22 mai 2003**

#### Portrait :

Professeur à l'Université de Toulouse le Mirail, enseignant-chercheur au laboratoire « Dynamiques rurales » et responsable du DEA « Essor », le géographe Bernard Charlery de la Masselière est sans conteste LE spécialiste toulousain de l'Afrique. Enseignant au Cameroun, au Burundi, en Guinée ou encore au Rwanda, il a été également directeur de l'Institut français de recherche en Afrique, à Nairobi. Spécialiste de la filière café, il conduit plusieurs recherches soutenues par l'Union Européenne, afin d'optimiser cette culture dans les pays d'Afrique de l'Est et en zone de montagne. Auteur de plusieurs ouvrages ( cf bibliographie, non exhaustive) et de très nombreuses publications scientifiques, il est également co-directeur de la collection « Ruralités Nord-Sud » aux Presses Universitaires du Mirail.

#### **Les questions du Groupe Local de Réflexion**

Comme pour chaque séance, le Groupe Local de Réflexion, qui rassemble une vingtaine d'acteurs locaux de la Communauté de communes, avait préparé une série de questions et de réflexions qui, s'adressant en introduction au conférencier, a permis de nourrir le débat. En l'occurrence, concernant le continent africain, trois grandes interrogations ont été formulées :

- Peut-on vraiment parler de paysannerie africaine au vu des disparités entre les pays ?
- Il est courant de lier les cultures industrielles, notamment pour l'arachide et le coton, aux crises alimentaires actuelles. Ce phénomène est-il encore d'actualité et dans quelle mesure ? --
- Durant des siècles, la gestion du territoire et notamment des terres agricoles a été faite par la communauté villageoise : où en est la privatisation des terres communautaires ? La vente de ce patrimoine villageois ne risque-t-elle pas de fragiliser encore plus une partie des agriculteurs africains ?

## *La conférence*

### **Des agricultures africaines en plein défrichage**

**L’Afrique à Marciac, ce n’est pas si incongru. Ce serait même plutôt un juste retour des choses, au regard de cette musique, le jazz, que les afro-américains ont inventé.**

**D’ailleurs, ce café-débat se déroulait presque en même temps que la Semaine africaine, organisée dans plusieurs villes du Gers.**

**Cela dit, il fut peu question de musiques ce soir-là. Et si les aspects culturels furent abordés, c’était surtout pour éclairer le passé colonial du continent noir, son héritage et ses derniers soubresauts, faisant place nette à de nouvelles logiques agraires. Une conférence passionnante et passionnée par Bernard Charlery de la Masselière, à la mesure de la fascination qu’exerce l’Afrique.**

« D’abord, il convient de savoir de quelle Afrique nous parlons ce soir. Il est courant de découper ce continent en deux parties, en distinguant la partie au nord du Sahara et la partie sub-saharienne. Un découpage artificiel bien entendu, qui fait du Sahara un no man’s land peu étudié, ce qui est dommage, mais qui correspond malgré tout à l’histoire de l’Afrique. Car l’Afrique du Nord est plutôt rattachée à la Méditerranée, alors que l’Afrique du Sud doit son unité à l’histoire coloniale. Ce qui ne l’empêche pas d’être extrêmement diversifiée. C’est comme si l’on parlait d’une agriculture européenne sur un territoire qui irait de l’Atlantique à l’Oural. De plus, nous en avons une vision réductrice, qui se résume globalement au Sahel, à un climat tropical sec, qui fait conclure un peu vite qu’il n’y a pas d’agriculture... Or il faut savoir que d’un point de vue climatique, l’agriculture africaine est essentiellement une agriculture sous pluie... Ce continent connaît donc à la fois les régions les plus arides du monde et celles qui sont les plus arrosées. Des régions où la saison agricole dure trois mois et d’autres où elle dure toute l’année, car on peut faire deux à trois cultures en zone équatoriale. Des régions basses également et puis des zones d’altitudes, notamment en Afrique de l’Est où se situe un des grands foyers agricoles, dans des montagnes qui ont des densités de plus de mille habitants au kilomètre carré.

D’ailleurs, d’un point de vue démographique, il y a trois Afrique : on peut ainsi distinguer l’Afrique de l’Ouest qui connaît de fortes différenciations selon les bandes zonales - une bande sahélienne assez peuplée, une bande de savane moins peuplée et enfin la forêt et la côte, très peuplée. Une autre Afrique se dessine à travers un grand fuseau horaire nord-sud, qui va de la République Centrafricaine à la Namibie, en passant par une partie du Congo, du Zaïre et de l’Angola. Enfin, il y a l’Afrique de l’Est, peuplée par noyaux qui correspondent aux zones de montagne - les altitudes de fort peuplement sont autour de 2000 à 2500 mètres, et au littoral. Avec d’énormes contrastes, par exemple entre le Rwanda, un pays de la taille de la Belgique où la densité moyenne tourne autour de 300 / 350 habitants au kilomètre carré malgré le génocide, et la République centrafricaine, qui n’a que deux à trois habitants au kilomètre carré. Vous comprenez donc qu’en terme de paysannerie et d’agriculture, il n’y a pas de modèle.

D’un point de vue historique, avant la colonisation, les sociétés de l’Afrique de l’Est étaient extrêmement segmentées, très dispersées et organisées de façon locale. Car les grands empires se sont progressivement démantelés au cours du 15<sup>ème</sup> et du 16<sup>ème</sup> siècle, pour donner lieu, au cours des deux siècles suivants, à des royaumes beaucoup plus restreints. A côté de ces régimes, existaient également des sociétés agraires très localisées, avec des chefferies qui couvraient un territoire peu étendu. Cela dit, jusqu’aux indépendances, quelques royaumes

fortement structurés ont subsisté : le Burundi ou l'Ouganda, par exemple, en Afrique de l'Est. Alors qu'est-ce qui fait l'unité de l'Afrique Orientale? Comme je vous le disais en introduction, c'est l'histoire coloniale.

Or, quand on parle de paysannerie, il ne s'agit pas seulement d'agriculteurs qui se définissent localement par leur capacité à investir un territoire et à le mettre en valeur : il y faut également une relation à une superstructure qu'est l'Etat. C'est d'ailleurs le cas en France. Pour **Bertrand Hervieu**, l'invention de la paysannerie s'est faite en même temps que se construisait l'Etat républicain ; et j'ajouterais que le ministère de l'agriculture en France est bâti exactement sur le modèle du ministère des colonies : c'est un Etat dans l'Etat, qui a son système de formation, sa mutuelle, etc. Tout cela n'est pas anodin. Car dans le cadre des modèles de développement, qui ont appliqué notamment les politiques keynésiennes après la crise de 1929 et jusqu'au retour des politiques libérales à partir de 1980-1990, l'intégration des sociétés agraires s'est opérée, au niveau mondial, dans un mouvement de construction de l'Etat, y compris à travers l'action des administrations coloniales, puis celle des Etats indépendants dans les années 60 à 80, ce qui est relativement court.

Par ailleurs, la notion de paysannerie se réfère à un modèle de production relié à un processus de modernisation. Qu'est-ce qui a fait la modernisation en Afrique ? Ce sont les centres de recherche agronomique européens, basés sur le modèle de l'agriculture productiviste comme une référence à atteindre pour l'Afrique. Sauf que cela s'est appliqué à des sociétés agraires très différentes de celles que nous connaissons en Europe. Ce modèle s'est donc africanisé mais ce faisant, il a produit un discours de référence dont les agronomes sont les principaux acteurs et diffuseurs : j'ai des textes extraordinaires qui préconisent « l'éducation de l'indigène », « l'esprit du Blanc qui guidera la main du Noir », ou encore des politiques de développement, par exemple au Sénégal, qui situent l'agriculture au même plan que le commerce et l'industrie comme partenaire de la modernisation et de l'accumulation des richesses. Dans les faits, ce qui s'est passé concrètement sur le terrain est parfois très éloigné de ces discours de référence.

Précisons d'abord les types de colonisation qu'a connue ce continent. Il y a eu de grandes plantations dans l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, au niveau des zones forestières peu mises en valeur d'un point de vue agricole. C'était là une mainmise de grandes sociétés pour cultiver de l'hévéa, du palmier, de la banane. On en voit encore les traces au Cameroun, le long du golfe de Guinée. Et puis, on distingue également un mouvement de colonisation blanche – mettons à part l'Afrique du Sud, qui est une colonisation ancienne, faite par les Huguenots au moment de la Révocation de l'Edit de Nantes. C'était une migration européenne très résiduelle, localisée essentiellement dans les colonies belges, surtout au Zaïre (actuel Congo), et dans les colonies anglaises en Afrique de l'Est, dans l'ancienne Rhodésie (actuellement le Zimbabwe et la Zambie). Ces grands propriétaires anglais constituent une sorte de lobby, et l'administration coloniale, qui est plutôt libérale, n'est pas tellement favorable à cette colonisation qui s'impose de fait. L'Afrique n'en a donc pas retiré de bénéfiques. Cette colonisation a en effet contribué, jusqu'à la deuxième guerre mondiale, à maintenir une certaine préférence pour l'agriculture européenne, qui apporte la modernité à travers de grandes fermes, qui sélectionnent du cheptel pour l'industrie du lait ou qui diffusent les cultures coloniales que sont le thé, le café. Les agriculteurs africains en sont exclus, à tel point que le fait de pouvoir cultiver le caféier a été une véritable conquête sociale en Afrique de l'Est : celle-ci a donné lieu à des mouvements très importants dont le plus célèbre est la révolte **Mau-Mau** au Kenya. Au terme de cette conquête, les administrateurs anglais ont commencé à vouloir développer et moderniser la petite production africaine, riche de main-d'œuvre. Ils le feront à partir des années cinquante.

Quant à l'Afrique de l'Ouest, cette modernisation démarre à l'issue de la crise de 1929, qui a vu le prix des matières premières chuter, fragilisant les grandes plantations. Je ne sais pas si

vous avez vu le film « Out of Africa ». Il est tiré d'un livre, « La ferme africaine », de Karen Blixen, une aristocrate danoise qui a investi l'argent familial au Kenya, mais avec une assise financière relativement fragile, et qui a dû fermer les portes en 1930. C'est à partir de là que l'administration opère un tournant. Car d'un point de vue économique, la colonisation a longtemps été soupçonnée de coûter de l'argent, ce qui s'est accru avec la deuxième guerre mondiale : il fallait que les colonies autosubsistent. L'administration coloniale s'est alors rendue compte que ça ne pouvait pas se faire sans intégrer la paysannerie. Un nouveau rapport avec les sociétés agraires émerge, dans un mouvement de « paysannisation », si vous me permettez ce néologisme, avec modèle de développement et de modernisation de l'agriculture. Voilà pour votre première question.

Concernant ensuite votre interrogation sur les cultures vivrières industrielles– sont-elles destinées aux marchés locaux ou à l'exportation vers les marchés européens ? -, la réponse est assez complexe. Il faut peut-être se rappeler les critiques formulées dans les années 70 contre la colonisation, au moment où le Tiers-mondisme prend forme en Europe. Elles consistaient à dire que les cultures de rente étaient des cultures industrielles destinées à des marchés extérieurs, qui contribuaient à la pénurie alimentaire en se substituant aux cultures vivrières. En fait, il faut nuancer. Comme je disais tout à l'heure, le café, par exemple, qui est une conquête sociale, a créé de la richesse. On pourrait dire la même chose de l'arachide, comme le démontre actuellement un thésard sénégalais : cette culture coloniale est devenue une culture traditionnelle, le ferment de l'identité des **Saloum-Saloum** qui l'ont totalement intégrée dans leur dynamique de développement. Toutefois, est-ce que les cultures de rente ont été diffusées au détriment des cultures vivrières ? Non, en tout cas pas en termes de superficies. Car globalement, ces cultures de rente ont conquis de nouveaux espaces. L'arachide l'illustre très bien : le front pionnier de cette culture, qui a commencé dans les vieux pays du **Kajor et du Wolof** de l'Ouest sénégalais, s'est diffusé progressivement vers les terres de l'Est en suivant le chemin de fer, et continue de se déplacer en continuant de conquérir des espaces pastoraux. Ce n'est pas la même chose pour le café et le cacao. En Côte d'Ivoire, par exemple, le café et le cacao ont conquis des espaces de forêts. Même chose en Afrique de l'Est : dans des régions très densément peuplées, les cultures d'exportation ont conquis les zones marginales, les versants par exemple, au détriment des jachères et des pâturages. L'effet est même plutôt favorable sur l'environnement, à l'exception de l'arachide quand elle devient une monoculture. Je l'ai constaté au Kajor septentrional, où on est passé peu à peu d'un système de successions culturales arachides, **niébés**, haricots et pâturage à un système où ne reste plus que l'arachide. Il y a donc des distinctions à faire en fonction des produits, entre des cultures pérennes comme le café, qui est un stabilisateur de paysages agroforestiers et l'arachide qui a été diffusé sous forme extensive. Et on retrouve encore des nuances pour un même produit comme l'arachide : cette culture a été relativement maîtrisée dans les vieux pays, et exploitée de manière très minières dans les terres neuves, avec une agriculture spéculative qui consomme des ressources. Enfin, il y a le cas du coton que je connais moins bien, lui aussi souvent cultivé de manière minière, et qui est très destructeur pour les sols. Mais là encore, cela dépend du pays. Les questions ne se posent pas de la même manière pour le coton et le café dans la République Centrafricaine, très peu peuplée, et au Kilimandjaro où il y a mille habitants au kilomètre carré.

En fait, pour en revenir au processus de modernisation et d'intégration, on peut le résumer ainsi : dans un premier temps, il y a eu l'intégration de la force de travail paysanne dans le projet de production de l'Etat ou de grandes sociétés pour le coton, qui se substituent parfois à l'Etat dans l'administration et l'organisation des territoires.

Après la période coloniale, les coopératives ont été un des grands instruments de l'intégration de la paysannerie dans ces filières qui se sont structurées de manière très hiérarchisée, avec

des instituts coopératifs, des unions de coopératives et, au sommet, les caisses de stabilisation. Ce système a participé très directement à la construction de l'Etat. **Houphouët-Boigny** est bien le premier des planteurs... Même chose au Kenya, où le premier Président, **Kenyatta**, était un représentant du café. **D.Arap Moï**, qui vient de quitter la présidence après plus de trente ans de pouvoir, était l'homme de la filière maïs.

Ce type de construction est vrai surtout pour l'Afrique agricole ; en revanche, les processus en œuvre n'ont pas été les mêmes dans l'Afrique minière qu'est l'Angola, ou même au Congo et au Gabon, qui se sont construits autour de la rente pétrolière.

Certains m'ont demandé pourquoi ces pays ont développé ces types de cultures non vivrières. En fait, il faut revenir un peu en arrière : du côté des colonisateurs, qu'est-on venu chercher en Afrique ? Je vous rappelle qu'en France, les revenus du foncier ont commencé à baisser à partir du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle : à partir de 1850, il devient plus intéressant d'investir ses revenus monétaires non pas dans l'achat de terres mais dans l'industrie. Or cette industrie a besoin de matières premières, en particulier l'arachide, car la France vient de perdre ses colonies indiennes qui l'alimentaient. On va mobiliser alors des investissements très sectoriels ou marginaux. C'est ce que l'on a appelé l'économie de traite, avant 1930. **Jean Dresch**, le géographe anti-colonialiste, rappelait que l'économie de traite était une économie extrêmement paresseuse en terme d'investissement. On mettait un peu d'argent pour acheter un wharf (appontement pour permettre aux bateaux d'accoster) puis pour quelques comptoirs. Et puis on se servait de la puissance militaire européenne pour obliger les paysans à cultiver à travers l'imposition *per capita*. Donc, en fait, on est venu chercher en Afrique une main-d'œuvre bon marché. Et cela perdure aujourd'hui. Dans le dernier numéro du « Courrier international » (n° 654, 15 mai 2003) j'ai lu un article retraçant l'action que les pays producteurs de coton mènent contre les Etats-Unis auprès de l'OMC (quatre pays africains ont saisi l'OMC pour protester contre les subventions accordées aux cotonniers américains, qui génèrent une surproduction et une baisse des cours). On est exactement dans la même situation : d'un côté, il y a des producteurs qui ne sont absolument pas aidés et qui affrontent le marché directement, de l'autre, figurent les producteurs de coton du sud des Etats-Unis, très aidés financièrement, qui produisent beaucoup et qui font baisser les cours. On est là dans un déséquilibre dans lequel l'Afrique est inscrite depuis la colonisation et qu'elle n'a pas quitté. Il n'empêche, à travers les cultures de rente, des gens se sont enrichis : des gros planteurs, certes, mais aussi des petits producteurs.

Il convient d'ajouter à ce tableau la situation conjoncturelle mondiale : la baisse de la demande au Nord, le déclin des cours des matières premières au Sud, renforcé par la dérégulation sur ces marchés. Il faut savoir qu'entre 98 et 2003, les cours du café ont été divisés par trois... Et je ne crois pas que cette baisse a été répercutée sur le prix de la tasse de café en Europe. Du coup, aujourd'hui, la dynamique de l'agriculture africaine repose sur l'approvisionnement des villes. Car les programmes d'ajustements structurels imposés aux Etats ont réduit leur capacité à acquérir des biens importés, ce qui engendrait le risque d'une famine urbaine. Les agriculteurs africains ont réagi de façon extraordinaire pour fournir cette alimentation qui reste traditionnelle, même dans les villes. Je pense au Cameroun où nous avons mené un plan de relance de la caféiculture en 1994, sur demande du ministère des Affaires étrangères. Le temps que les financements arrivent, qui ont un peu tardé, le café avait déjà disparu. On a donc dû changer de projet et là, sur les hautes terres volcaniques qui disposent d'une main d'œuvre dynamique et de capacités de mobilisation financières qui ne sont pas nulles, sans oublier des liens ville-campagne très solides, en trois ans, les systèmes de production se sont transformés pour répondre à une demande régionale et nationale. Même chose au Niger, avec l'oignon violet de Galmi, qui est une appellation contrôlée qui se diffuse dans toutes les grandes villes d'Afrique de l'Ouest à travers les anciens réseaux des Aoussas

(peuplade nomade). En fait, on voit actuellement les Africains investir des réseaux nationaux, avec un dynamisme démographique urbain capable de soutenir la croissance de l'agriculture du maraîchage. C'est très étonnant, il y a une véritable révolution maraîchère en Afrique, qui condamne en quelques années les cultures coloniales. Là-bas, sachez que personne ne boit de café. En revanche, ces cultures vivrières répondent aux besoins alimentaires africains. Il y a même des formes de transformation du produit, par exemple sur l'huile de palme. Sans oublier le rôle des femmes, qui créent de nouveaux marchés, sur des créneaux qui leur procurent d'abord des petits bénéfices et qui, progressivement, ouvrent des filières et des petits monopoles basés sur la qualité.

Je suis surtout étonné par le Cameroun. Je n'ai jamais vu tel un pays. Un collègue camerounais m'a dit une fois : « Je vais voir ma mère au village, une dame qui doit avoir 80 ans. Elle se plaint, elle ne peut jamais acheter un médicament, et je suis toujours obligé de lui donner 1000 francs CFA (environ 2 €). Mais le jour où j'ai un problème et que je vais la voir, le soir-même, elle me ramène l'équivalent de près de 1 000 € » Car il y a actuellement des formes d'épargne en Afrique d'une grande originalité, avec des phénomènes de mutualisation qui existent dans un certain nombre de pays par tradition. Ceux-ci pourraient se diffuser mais je ne crois pas encore à la capacité de l'Afrique à créer des modèles. Le secteur informel le fait un peu, par exemple en terme de mobilisation de sources d'énergie, évidemment de manière extrêmement modeste par rapport à nos consommations, mais capable là-bas de faire vivre une population importante. Peut-être que le jour où nous manquerons d'énergie, l'Afrique nous donnera des leçons...

Dernier point : la question foncière. Je me souviens que lorsque j'étais étudiant, dans les années 70, le débat se focalisait sur ce thème en analysant les relations entre le rapport traditionnel à l'espace et l'introduction par la colonisation de la propriété privée de type romain pour faire vite. Puis le foncier ne semble plus intéresser la recherche durant 10 à 20 ans. Ce n'est que récemment que de gros ouvrages sortent - je pense à celui de Philippe Lavigne Delville (cf bibliographie) – mais à la fin de leur lecture, vous ne comprenez plus rien tant la diversité des cas présentés est grande. Car il n'y a pas vraiment de modèle. C'est logique puisque le processus de la modernité reposait sur le modèle du petit producteur indépendant sur une exploitation sécurisée. Cette sécurisation de la terre et des investissements, principalement par le droit, n'a jamais marché parce que les différents droits coutumiers n'ont pas disparu. Certes, il y a eu quand même quelques changements. Et dans le foncier, qu'est-ce qui est important ? C'est que les changements introduits se traduisent par des réaffectations des terres. En France, par exemple, quand la JAC s'est opposée au patrimoine familial, c'était pour récupérer des espaces de production. Ces transferts d'affectation vers des unités productivistes a facilité la modernisation.

En Afrique, il y a eu ce premier mouvement de réaffectation, à partir de deux grands principes : selon le premier, la terre appartient de droit éminent à l'Etat. Celui-ci peut donc, quand il le désire, affecter ou réaffecter les terres. Et le deuxième principe qui a été imposé, c'est que la terre est à celui qui l'exploite. Sauf que cela n'a pas suffi, dans un cadre conflictuel, à abroger le droit coutumier. Dans les faits, le droit administratif s'est superposé aux droits des cultures et des terres déjà existants.

J'ai travaillé sur l'évolution du droit foncier au Sénégal au cours du 19ème siècle : le droit administratif se traduit par le contrôle de la population, par les guerriers ou les grands administrateurs du royaume. Puis, la colonisation intervient, amenant l'idée que ce qui valorise la terre, c'est la production. A partir de là, tous ceux qui avaient des droits administratifs se sont mis à vouloir produire, en revendiquant les mêmes terres. D'où les situations de conflit.

C'est un peu différent pour l'Afrique de l'Est, où la terre appartient au clan, au lignage, c'est-à-dire à une famille élargie. Là, un des objectifs fixés au 19<sup>ème</sup> siècle a été d'étendre les terres de lignage, d'anticiper son accroissement. Par conséquent, tout conflit était réglé par la mobilité : les clans allaient ailleurs chercher de nouvelles terres tout en restant en lien, à travers les relations familiales, avec le point de départ. Cela a permis d'instaurer des terres inaliénables, dont l'usage est réservé à des communautés souvent restreintes. Quant à la transmission, elle est très complexe en Afrique puisque l'on est dans des sociétés soit patrilinéaires, soit matrilinéaires, auxquelles se rajoutent les sociétés polygames. Et puis, là aussi, les Européens sont arrivés et ont généré une redistribution de ces terres avec une législation moderne, qui s'entrecroise avec les autres formes de droit. Cette superposition de droits fonciers est extrêmement préjudiciable aujourd'hui aux transformations et aux mutations nécessaires des systèmes de culture. Ces législations consacrent simplement le droit de chacun, homme et femme, à disposer d'une portion de terre, sans jamais que ce soit mis en référence avec une unité de production. Dans les zones les plus peuplées, il arrive qu'on voit ainsi des exploitations de moins d'un quart d'hectares. Car tout le monde s'accroche à la terre, en raison de la crise urbaine : l'agriculture représente un secteur d'activité où chacun essaye de reconstruire un projet personnel. D'un côté, il y a une très forte pression foncière, de l'autre, les terres arables sont en diminution. Cette situation marque l'une des limites du modèle colonial, construit par extension des superficies cultivées. La faiblesse des transactions sur le marché de la terre, limitées à l'extension des zones péri-urbaines, ne permet pas de recomposer des unités de production. C'est pourtant ce qui me paraît nécessaire en Afrique aujourd'hui ».

#### Notes en marge :

**Bertrand Hervieu**, président de l'Institut national de recherche agronomique (Inra) et directeur de recherche au Cnrs, est également l'auteur de plusieurs ouvrages sur le monde agricole, dont « Au bonheur des campagnes » et « L'archipel paysan », co-écrits avec Jean Viard et parus aux éditions de l'Aube en 2001, dans lesquels il évoque la mutation de l'agriculture et des campagnes.

**Mau-Mau** : cette société a été fondée en 1946, au Kenya, par des extrémistes de l'ethnie des Kikuyu, qui réclament la restitution de leurs terres et de leurs droits, en recourant à des attaques visant les colons, principalement anglais. Le mouvement prend de l'ampleur à partir de 1952, toutes tribus confondues : 30 000 Kenyans y adhèrent cette année-là. L'Etat d'urgence est déclaré et l'armée britannique mène une répression sanglante jusqu'en 1956. Le conflit ne sera totalement enterré qu'en 1960, date des négociations sur l'indépendance du Kenya..

**Saloum-Saloum** : il s'agit là de l'identité de l'ethnie sénégalaise des Sérères, fiers de leur passé de guerrier, et très attachés à la culture de la terre, principalement de l'arachide.

**Kajor** : ancien royaume du Sénégal, disparu au 16<sup>ème</sup> siècle

**Wolof** : l'une des six langues nationales du Sénégal, également parlée dans d'autres pays, tels que la Gambie. Wolof désigne également des tribus, rassemblées au sein d'un royaume au 14<sup>ème</sup> siècle, à l'ouest du Sénégal.

**Niébés** : légumineuse de la famille des haricots.

**Félix Houphouët-Boigny** : premier président de la Côte d'Ivoire, en 1960, en poste jusqu'à sa mort, en 1993. Fils d'une chefferie de l'ethnie des Baoulé, brillant élève, il fit sa formation à l'Ecole Normale puis étudia la médecine, au Sénégal.

Il crée un syndicat agricole en 44, qui est à l'origine du Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire, affiliée au Rassemblement Démocratique Africain, que F.Houphouët-Boigny dirige ensuite.

**J. Kenyatta** : né sous le nom de Kamau wa Ngengi, de la tribu des Kikuyu, Jomo Kenyatta fut d'abord le chef du parti politique Kenya African National Union (Kanu), puis le premier président du Kenya, en 1964, à l'issue de l'indépendance du pays. Critiquant l'intrusion des colons dans son pays dès les années 30, il réunit rapidement autour de lui des leaders noirs du monde entier. Durant la révolte Mau-Mau, alors qu'il prône lui aussi la restitution des terres mais sans le recours à la violence, il est emprisonné plusieurs années par les Britanniques. Il est décédé en 1978. Très apprécié, il a contribué au développement économique et à l'unité de son pays.

**Daniel Arap Moi** : lui aussi ancien militant du Kanu, cet instituteur de formation est resté d'abord dans l'ombre de Kenyatta. Il lui succède à la présidence du Kenya en 1978, renforçant notamment les pouvoirs de l'armée et instaurant un régime de parti unique jusqu'en 1991. Critiqué pour attiser sur les rivalités ethniques et supprimer les gêneurs et malgré les révoltes et un coup d'état qu'il subit, il est réélu en 1992... avec 35% des suffrages, réforme électorale aidant. Il s'est retiré du pouvoir en décembre 2002, laissant un pays dont la situation économique s'est dégradée, en proie à la corruption et à une forte criminalité.

**Jean Dresch** : voyageur infatigable, ce géographe a marqué plusieurs générations de chercheurs par ses études sur le Maghreb et l'Afrique Noire et ses positions en faveur de la libération des peuples colonisés.

**JAC** : ce sigle recouvre les Jeunesses Agricoles Chrétiennes, un mouvement syndical né en 1929, qui a pris le nom de Mouvement rural de la Jeunesse Chrétienne en 1962. La Jac, en assurant la formation de jeunes agriculteurs, en s'intéressant aux actions de développement agricole et rural, a profondément influencé le mouvement paysan et favorisé la modernisation de l'agriculture française, notamment dans les années 50-60.

*Parlons-en*

## « L’Afrique Noire est en train de solder le modèle colonial »

**C’est un long débat qui a suivi la conférence de Bernard Charlery. Où l’on est revenu principalement sur la complexité de la question foncière et sur l’inventivité des Africains pour créer de nouveaux réseaux et des logiques inédites. Soldant l’héritage colonial, l’Afrique connaît une capacité rare à créer de nouveaux modèles, en lesquels elle n’ose encore croire.**

**Jacques Mazeyrat**, *président de l’association Essor (Echanges Sud/Sud-Ouest en milieu Rural)* : Ce qui me frappe le plus, notamment en **Guinée** et plus encore dans le **Foutah Djallon**, pour citer une région que je connais bien, c’est la vivacité du droit coutumier. Même lorsqu’il semble s’être effacé, il a une capacité à réemerger et à refaire référence. Dès lors que stagnent des projets qui introduisent d’autres règles d’attributions foncières, le droit coutumier revient et sert à arbitrer les conflits.

**Bernard Charlery** : Il faut dire que le modèle qu’on a essayé d’imposer à travers la colonisation a fait long feu. Il a produit ses propres impasses. Il y a certes eu un moment de prospérité en certains endroits, considéré dans certaines sociétés africaines comme l’âge d’or, de façon très nostalgique. Mais il y a un début et une fin en toutes choses et la difficulté, c’est de gérer les transitions. Cela a correspondu à un moment historique et ça ne répond plus au besoin de transformation de ces sociétés rurales et d’autres formes de relation à la terre. Car le drame actuel du système foncier, c’est la fragmentation de l’espace et à l’individuation des comportements.

**Xavier Abadie**, *agriculteur et animateur de l’association Essor dans le Gers* : Pour illustrer ce que vous venez de dire sur la complexité foncière, notamment dans le Foutah Djallon, il y a une complication supplémentaire car les Peulhs qui avaient conquis les territoires des **Diallonkés** locaux en ont fait des captifs agriculteurs. Or **Sékou Touré** a voulu imposer un système d’inspiration marxiste. Quand je suis arrivé en Guinée en 1983, les terres n’appartenaient à personne, du moins elles étaient officiellement à l’Etat. Sauf que tout le monde continuait de transmettre la mémoire du cadastre oral. Et là, j’ai constaté que c’était la même conception de la terre que la nôtre, en particulier dans les montagnes : mon père faisait de la transhumance dans la vallée du Louron et celle-ci rencontrait les mêmes problèmes fonciers, avec un morcellement des petites parcelles qui faisait que pour avoir un hectare de pré, il fallait que cinq ou six familles se mettent d’accord, y compris avec des membres qui n’étaient plus agriculteurs mais qui avaient droit à leur morceau de terre. Ils pouvaient bloquer une parcelle qui était au milieu de l’hectare de pré. De même, il y avait la notion de vaine pâture : il n’y avait pas de clôture à l’époque et vous aviez le droit, à certaines saisons, de faire pacager vos bêtes chez tout le monde. La terre n’était à personne, ou plutôt elle était à tout le monde. C’est pareil dans certaines régions de la Guinée. Une fois la récolte faite, à la fin de la saison des pluies, les vaches ont le droit d’aller chez tout le monde pendant toute la saison sèche. Et là la notion de propriété éclate.

En revanche, quand on a voulu planter des arbres dans le Foutah Djallon, dans le cadre d’un programme de coopération en agroforesterie, cela s’est compliqué : le fermier qui n’est pas propriétaire de sa terre - c’est un ancien captif qui travaille la terre de l’ancienne famille noble- n’a pas le droit de planter un arbre car cela le rendrait propriétaire du lopin pendant toute la vie de l’arbre. Nous avons donc commencé par planter des haies au bord de la

parcelle. Et puis, progressivement, les propriétaires fonciers ont compris qu'il fallait sortir de ce blocage et ont trouvé des ententes : ils ont autorisé le fermier à planter des arbres et partagé avec lui les fruits de l'arbre.

**Jacques Mazeyrat** : A l'issue de travaux d'agro-foresterie dans une zone que j'ai visitée, il y a deux ans, j'ai discuté avec tous les propriétaires et les exploitants non propriétaires qui s'étaient rassemblés dans un groupement forestier de 7 hectares. Je leur ai demandé comment ils avaient fait et ils m'ont répondu qu'ils s'étaient souvenus des cours qui leur étaient dispensés à l'époque de Sékou Touré. Ils se sont ainsi organisés tout seuls, et il existe actuellement 40 à 50 associations forestières. En fait, ils ont fait émerger cette organisation de l'histoire post-coloniale de Sékou Touré.

**Bernard Charlery** : Pour revenir à la question foncière, il y a un aspect très particulier que l'on pourrait évoquer, c'est celui des rapports entre pasteurs et agriculteurs. L'agriculture a souvent été dominatrice et conquérante par rapport à l'élevage. Elle l'est toujours d'ailleurs. Je pense à une région camerounaise où le maraîchage est en train de grignoter les terres de pâtures. Le foncier sur ces terres de pâtures est complètement différent. Et ce qui m'intéresse dans les nouvelles approches du foncier, c'est que, face à la complexité des situations sur le terrain, on a été obligé de sortir de ces schémas tous faits selon lesquels pour qu'il y ait modernisation et développement, il faut une tenure sécurisée, c'est-à-dire il faut une propriété et des titres. Or l'application de ce principe avait dévalorisé ceux qui avaient l'autorité foncière au profit de la loi. Cela a constitué une perte énorme pour l'Afrique car cela ne lui a pas permis de s'appuyer sur des gens qui avaient la capacité de faire admettre à l'ensemble de la population d'éventuelles transformations du système foncier. Il est évident qu'un juge lambda dans la ville n'a aucune compétence et n'est absolument pas reconnu par la communauté agraire pour gérer une ressource aussi sensible que la terre.

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une ère de négociation pour gérer l'ensemble des conflits d'usages de la terre, de l'eau de la forêt, des ressources minières. L'idée est donc de créer des modes de dialogues et de concertation. C'est également lié à la déprise de l'autorité étatique, d'où des formes de recompositions de l'action collective, à travers des organisations paysannes, des ONG, des groupements d'intérêt commun. L'Afrique représente aujourd'hui, dans le domaine rural, un laboratoire extraordinaire d'initiatives, avec des groupements de femmes et de jeunes qui remettent en cause des solidarités intergénérationnelles ou du couple traditionnel. Toutes ces initiatives demanderaient cependant à être unifiées à un certain niveau. Lequel ? Comment ? Avec quelles références ? C'est toute la difficulté.

Je crois que nous sommes à la fin d'un modèle de développement et que nous sommes donc à la recherche de nouvelles structures, ce qui ne se fait pas sans conflit. C'est le cas aussi pour l'agriculture, où il y a une remise en cause des modes de production, mais aussi de toute l'architecture, depuis l'Etat jusqu'aux frontières coloniales. L'Afrique est en train de solder le modèle colonial. Est-ce que c'est pour accueillir le modèle capitaliste, dont elle est restée à l'écart ? L'Afrique a longtemps connu des structures incompatibles avec le capitalisme. Va-t-elle devenir, après l'Asie, et avec bientôt près d'un milliard d'habitants, le nouveau front de diffusion de ce modèle capitaliste ? Les Américains ne s'y trompent pas : ils y sont de plus en plus présents.

**Gilles de Mirbeck** : Je voulais faire deux remarques sur ce que tu as dit. D'abord deux mots sur les anciennes colonies portugaises car il y a eu 500 ans de colonisation. Là, il y a du foncier de droit romain, comme au **Cap Vert ou à Sao Tomé**. En revanche, au Mozambique, ce sont des structures de genre communautaires avec une déprise de l'Etat. Or, il existe un danger, du fait du voisinage de l'Afrique du Sud, qui connaît une agriculture capitaliste. D'où

le risque pour la paysannerie traditionnelle de se voir déposséder de ses terres si elles ne sont pas rapidement cadastrées par des communautés entières. Car elles pourraient alors être attribuées à de grands colons sud-africains. D'autre part, les 30 années de guerres civiles ont eu pour conséquence un grand reboisement. Or, aujourd'hui, des sociétés européennes ou japonaises arrivent dans les villages mozambicains et s'accaparent toutes les espèces rares. Ma deuxième remarque porte sur les relations entre les cultures de rente (d'exportation) et les cultures vivrières. Elles ne sont pas entrées en conflit au niveau des surfaces, mais au niveau de la main d'œuvre : celle qui travaille sur les cultures de rente ne peut plus exploiter les cultures vivrières, d'où en partie les fréquentes crises alimentaires. Ainsi, au Mozambique, durant l'ère coloniale, la culture du coton était prioritaire ce qui a provoqué des famines.

**Bernard Charlery** : Je suis d'accord. Il y a eu des crises alimentaires, mais je crois qu'aujourd'hui, si l'on excepte celles qui sont liées à des raisons politiques ou de conflits, la question vivrière n'obsède plus les gouvernements.

**Gilles de Mirbeck** : Il y a quand même, dans des pays du Sahel, beaucoup de plans d'alerte précoces qui signalent la crainte que les crises alimentaires réapparaissent.

**M. Godard** : Je me pose la question de la population agricole : où en est l'exode agricole en Afrique et quel est le pourcentage de population agricole face à des métropoles gigantesques ?

**Bernard Charlery** : C'est une très bonne question. D'abord, ce qu'il faut dire, c'est que le nombre d'exploitations n'a cessé d'augmenter. La population connaît une croissance importante et on ne peut plus raisonner aujourd'hui en terme d'exode rural comme on le faisait dans les années 70. On constate même des mouvements de retour à la terre. En terme de pourcentage, c'est compliqué. Je ne saurais pas répondre précisément. Il y a des taux d'urbanisation qui doivent se situer autour de 15 à 25 %. Donc une faible urbanisation. Mais prenez le Kenya qui, depuis toujours, a construit la modernisation de l'agriculture sur la pluriactivité : historiquement, les hommes sont d'abord venus chercher un salaire dans les missions, puis dans les grandes plantations, puis en ville, d'où l'argent repart à la campagne, où demeurait la famille de ces hommes. Est-ce qu'ils étaient des ruraux ou des urbains ? Je ne sais pas. Ces va et vient troublent les statistiques. A tel point que les géographes sont en train de repenser cette opposition entre rural et urbain. D'autant que l'argent des villes a permis la modernisation des campagnes. Ainsi, les années 70 ont vu le cours des matières premières augmenter fortement en raison de la crise pétrolière. Ceci a contribué à doper l'économie et surtout à accentuer le phénomène d'urbanisation. L'explosion urbaine a eu lieu dans les années 80. Mais, dans le même temps, les pays du sud ont été soumis aux programmes d'ajustement structurels. Sous l'injonction de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, les Etats ont dû rééquilibrer leurs comptes par le bas, d'où une crise de l'emploi urbain qui a stoppé l'exode rural par des migrations de retour à la terre. Des jeunes reviennent au village et essayent, à partir de leur droit à la terre, de reconstruire un parcours professionnel. Quitte, éventuellement, à revenir ensuite à la ville pour investir dans la modernité urbaine. Je parle là des pays qui ont connu une très forte croissance dans les années 70 : la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Kenya... Avec une croissance de 4 à 5% par an qui leur a permis de construire des routes, des écoles, des hôpitaux.... Ils ont ensuite subi de plein fouet la crise des années 90, avec une dégradation des termes de l'échange.

**Jacques Mazeyrat** : Je partage un peu la note optimiste que vous avez apportée, dans votre conférence, sur la créativité des Africains. En revanche, je crains les effets des plans d'ajustement structurels, notamment pour la zone CFA. Car ces pays sont obligés d'acheter des biens d'équipements issus de régions du monde où la main d'œuvre est beaucoup plus chère. C'est de l'argent qui part de l'Afrique sans aucun effet retour. Je connais des agriculteurs qui se saignent pour acheter une moto-pompe qui coûtent 150 à 200 €. C'est autant d'argent qui ne peut être investi sur place. D'autre part, il faudrait quand même garder le sens des proportions. J'ai entendu cette année, à Conakry, un haut fonctionnaire de l'Europe dire : «La Guinée est mal vue car il y a un dérapage budgétaire de 300 millions de dollars, qui est sanctionné par le FMI ». Aller les embêter pour cette somme, qui représente un peu moins de la moitié des subventions distribuées aux agriculteurs de Midi-Pyrénées, c'est quand même ridicule. C'est la morsure de ceux qui aident l'Afrique. Et cette morsure lui fait mal.

**Bernard Charléry** : Il y a une réelle sous-liquidité en Afrique et les niveaux d'investissement sont extrêmement faibles. Est-ce que ça va durer ? Je n'en sais rien. J'ai été étonné de voir s'évanouir, à Conakry en particulier, ce que l'on appelait autrefois l'industrie de substitution d'importations - c'est le fait de la main-mise du clan présidentiel -, laminant le secteur industriel. J'ai vu des usines de tôle tout simplement disparaître. Mais la Guinée, c'est quand même particulier.

**Jacques Mazeyrat** : C'est vrai, le comportement du clan présidentiel n'est pas excusable. Mais il me semble que d'autres pays connaissent le même phénomène, comme le Bénin et le Togo.

**Xavier Abadie** : Je reviens aux productions vivrières. Des paysans guinéens se sont lancés dans la pomme de terre, au début des années 90. Les cultures ont bien fonctionné, sauf que dès la première récolte, ils se sont heurtés à l'importation des pommes de terre venues d'Europe. D'un côté, la France les aidait à produire la pomme de terre, de l'autre, en tant que membre de l'Europe, elle subventionnait les pommes de terre importées de France et de Hollande au port de Conakry. Résultat des courses, quand la récolte guinéenne arrivait sur le marché de Conakry, les prix avaient chuté de moitié. Ils ont obtenu le blocage de ces importations et un accord politique. C'était révolutionnaire ! Mais pour rejoindre ce que vous disiez tout à l'heure, malgré ce succès, les Africains ne croient pas à la capacité de créer leur modèle.

**Bernard Charléry** : A contrario, au Kenya, l'Etat a détruit ses propres filières agricoles. Aujourd'hui, il y a un nouveau gouvernement et cela va peut-être changer, mais ce que produit le programme d'ajustement structurel, c'est la déconsidération complète de l'Etat, ce qui est extrêmement grave. De plus, la libéralisation telle qu'elle est imposée à l'échelle mondiale est mensongère car si on laisse vraiment jouer la concurrence, eh bien les Africains sont concurrentiels : ils sont capables de produire à des coûts largement inférieurs aux nôtres. Sauf que les règles du marché international sont contrôlées par les pays du Nord. Comme d'autres, je pense qu'il ne peut pas y avoir une dérégulation sur l'agriculture, car au-delà même de la production, c'est tout l'environnement social, la sécurité et la stabilité politique qui sont en jeu.

**Alain Dalier**, *agriculteur à la retraite* : Je pense que les lobbies financiers ne sont pas prêts de lâcher prise... En fait, pour la France par exemple, il faudrait analyser à qui ça rapporte, les aides aux agriculteurs. Cela a permis aux cours de baisser, mais le consommateur paye

toujours plus cher. Cette différence d'argent va bien dans la poche de quelqu'un. En l'occurrence, le transformateur. C'est lui qui devrait payer les primes aux agriculteurs. C'est vrai aussi en Afrique, vous l'avez dit pour le café. Ce sont les intermédiaires qui devraient compenser les prix.

**Jean Beigbeder**, *agronome au sein d'une société de semences* : Vous avez dit que la population augmentait, ce qui accroît la demande. En revanche, on ne peut plus étendre les surfaces agricoles car cela empiète sur les forêts. Cela signifie que les paysans africains sont obligés de devenir plus productif. Ce que dénonce des « bobos » européens, en disant qu'il ne faut pas exporter l'agriculture productiviste en Afrique... Mais il me semble que les Africains n'ont guère le choix s'ils veulent nourrir la population.

**Bernard Charlery** : La productivité est une question évidemment essentielle. L'agriculture africaine est une des moins productives au monde, mais il faut nuancer car le travail, lui, est assez productif. En revanche, le capital ne l'est pas. Les agronomes parlent d'intensification depuis des décennies, mais elle n'a jamais eu lieu. Je lisais récemment un ouvrage d'agronome qui plaçait l'intensification comme un défi pour les 25 prochaines années. Mais cela fait quand même 30 ans qu'on en parle ! Cela pose question : pourquoi l'intensification est un discours récurrent ? Cela dit, il y a eu quelques améliorations, essentiellement dues à la génétique, avec des semences plus performantes.

En fait, je crois qu'aujourd'hui, ce n'est pas dans la productivité que l'on peut trouver des solutions aux problèmes. C'est plutôt dans la pluriactivité : les activités agricoles, urbaines, commerciales qui s'alimentent les unes les autres.

**M. Etrotier** : Je connais un peu l'Afrique pour y avoir voyagé. Je souhaiterais avoir des informations sur la modernisation et la mécanisation, qui peut apporter un mieux-être et qui est très peu présente là-bas. Est-ce qu'il y a une évolution depuis dix ou quinze ans sur ce point ?

**Bernard Charlery** : Sur la mécanisation, à mon sens, il n'y a pas tellement d'innovation technique. Mais ce n'est pas l'enjeu principal. Prenez le maraîchage, par exemple, qui reste une des productions les plus dynamiques, à condition de disposer d'eau, et donc d'accéder à des motopompes. Cela demande de mobiliser des ressources financières multiples, individuelles et collectives, ce qui est extrêmement complexe. Cela passe parfois par des réseaux. La question cruciale de l'Afrique, c'est le crédit. Avec des micro-crédits, donc la mise en place d'institutions financières adaptées, d'autant qu'il n'y a pas d'hypothèque possible, pas de garantie. Les paysans que j'ai rencontrés disent: « We are angry of cash ». Nous sommes affamés de trésorerie. Certes, des activités créent de la richesse mais une grande partie est réinvestie dans des activités non productives, bien qu'essentielles : la santé, l'éducation, le transport.

**Eric Ralassies** : Quelle est l'importance de l'économie solidaire dans l'évolution de l'économie africaine ? Et les agriculteurs français ont-ils un intérêt à y participer, par exemple en terme d'accord sur les prix ?

**Bernard Charlery** : Il est certain que la tendance à l'individualisation est très préjudiciable. Cela dit, se reconstituent actuellement des réseaux solidaires à travers les mouvements associatifs, les organisations paysannes, etc. Et une solidarité nord-sud s'esquisse à travers le commerce équitable mais c'est très marginal : il rentre dans des stratégies commerciales qui sont du même ordre que l'agriculture biologique. J'ai vu comment fonctionnait le commerce

équitable sur le café, en Tanzanie : en général, il y a une association du Nord en lien avec une coopérative du Sud, leur objectif étant de soutenir le prix en achetant à un certain niveau. Or tout le café de Tanzanie se vend aux enchères. Mais j'ai vu la coopérative enchérir au-dessus du prix, effectivement. Son responsable m'a dit qu'il pouvait le faire parce qu'il avait l'assurance d'avoir un marché. Cela a donc un peu amélioré la situation. Mais il faut relativiser. Le prix du café aux enchères, en 99, était de 1500 shillings le kilo. Quand j'y suis retourné l'année dernière, il était à 450 shillings le kilo, c'est-à-dire trois fois moins. Grâce au commerce équitable, au lieu de l'acheter 450 shillings, ils l'ont acheté 500 shillings... Cela ne peut pas contrebalancer une tendance lourde sur un marché de masse.

Dans le même ordre d'esprit, il existe d'autres formes de contrats qui, au lieu de passer par les grandes bourses internationales - pour le café c'est New-York et Londres -, sont noués directement, au nom de la qualité : par exemple, des producteurs du Kilimandjaro qui vendent leur café en Grande-Bretagne, dans les marchés de spécialité. Ils y gagnent plus que par le commerce équitable, d'ailleurs. Le problème, c'est que c'est ce marché contractuel reste très à l'ombre du marché de masse, qu'il ne compensera jamais même si ce dernier s'effondre. Est-ce que la qualité est capable de compenser la baisse des cours ? Non, car elle exige un investissement important et même si le prix est un peu plus élevé, cela ne permettra pas de compenser la baisse globale des cours.

**Jean-Claude Flamant** : Je voudrais remercier Bernard Charlery. Il semble que parmi tous les éclairages qu'il nous a apportés sur les agricultures d'Afrique, deux questions émergent. Tout d'abord, est-ce que la situation héritée de l'Afrique coloniale, réaménagée au cours des indépendances, est adaptée à une modernisation de l'agriculture pour satisfaire les besoins des populations, compte-tenu des caractéristiques des sols et des conditions climatiques ? Deuxièmement, alors qu'on observe l'inventivité et la créativité de ces sociétés, pourquoi l'Afrique ne croit-elle pas encore à sa capacité à créer des modèles qui seraient intéressants pour nos propres agricultures ? Merci Bernard de nous avoir rapporté toutes ces ressources et ces réflexions nourries par la recherche et un travail de terrain

#### Notes en marge :

**La Guinée** : il s'agit en fait ici de la Guinée-Conakry (il existe deux autres Guinée : la Guinée Equatoriale, dite aussi espagnole, et la Guinée Bissau, dite portugaise). Cette république de l'Afrique de l'Ouest fut une colonie française à partir de 1893, puis un Territoire d'Outre Mer (TOM) à partir de 1946. Sous la pression, de Sékou Touré, la France accorde l'indépendance en octobre 1958.

**Le Foutah Djallon** est une région montagneuse de la Guinée-Conakry, peuplée par deux ethnies principales : les Diallonkés (ethnie soussou) et les Peulhs.

**Sékou Touré** : Premier président de la République de Guinée, en 1958, Sékou Touré, à la tête du parti unique qu'il a instauré, a mis en œuvre un régime autoritaire destiné à instaurer une société socialiste. A sa mort, en 1984, le pays se trouve dans une situation désastreuse, révélant l'échec de son régime : exil de deux millions d'habitants, prisons surchargées, ruine économique et massacres.

#### Du même auteur

« **Caféicultures d'Afrique orientale. Territoires, enjeux et politiques** », Co-écrit avec F.Bart et B.Calas. Ed. Khartala-IFRA. 1998. 307 pages.

« **Petits planteurs et construction territoriale en Afrique Noire : quels enjeux pour les cultures pérennes** », article paru dans la revue « Oléagineux, Corps gras, Lipides », volume 8, N°6, nov-déc 2001.

Un numéro qui retrace un colloque organisé par le CIRAD sur les craintes de dégradation des cultures pérennes. B. Charlery montre en quoi ces cultures ont contribué à la stabilité de l'Afrique et que leur fin peuvent créer une instabilité. Quelques mois après, éclatait le conflit en Côte d'Ivoire.

« **Paysanneries d'Afrique Noire : entre terre, terroir et territoire** », dans la revue « Historiens & Géographes » n°379. 2002.

Cette revue professionnelle a publié un numéro spécial sur la paysannerie, à la suite d'un colloque de l'Union géographique internationale à Durban.

### **Pour mieux comprendre :**

« **Adoption et adaptation de techniques agricoles innovantes dans le sud-ouest du Mali** », par Simpson et Brent. Revue Autrepart, N°15, 2000, p.5-28.

Cet article présente les capacités des fermiers à innover et à assimiler des technologies formelles et informelles pour répondre à leurs différents besoins, et, par une habile mise en abyme avec le mode de fonctionnement de l'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), pointe les faiblesses de l'appareil officiel de recherche et de développement. Il apparaît ainsi clairement que la reconnaissance du savoir et des capacités créatives des agriculteurs maliens, couplée à l'allocation des ressources pour le renforcement de l'innovation et la diffusion des techniques, constitue (peut-être) une alternative à la volonté de circonvenir et supplanter des processus locaux et sociaux indispensables...

« **Outils aratoires en Afrique: innovations, normes et traces** », IRD, Paris, Karthala/IRD, 2000, 397 p., 25€ français et anglais.

L'IRD, Institut de Recherche pour le Développement, est un organisme français des plus prolifiques et des plus instructifs... Vous connaissez tout des éléments constitutifs de chaque agriculture, climat et sols, plantes et animaux, marchés, tout ? Ça tombe bien, car ici vous serez plongé dans la vie quotidienne des agriculteurs(-trices), comment ils préparent leurs champs, comment ils sèment, comment ils récoltent, car qui connaît ces détails sans importance ? Pourtant l'Afrique, continent dont les traditions techniques restent si honteusement méconnues, l'Afrique est une mosaïque de terroirs, de paysanneries avec ses pratiques, ses valeurs, son expérience, son savoir-faire. Il est rare de les voir ainsi sous les feux des projecteurs. Profitez-en.

« **L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2002** », FAO, dirigé par Hartwig de Haen, imprimé en Italie, 50p. , 2002, Disponible sur Internet.

Le petit rapport annuel indispensable de la FAO (Food and Agriculture Organisation of the United Nations) qui se penche sur les problèmes de malnutrition à travers la planète, avec des analyses, des chiffres, des tableaux et des bilans. Ce rapport 2002 s'intéresse plus particulièrement à la précarité des populations de zones montagnardes, à l'avancement des mesures prises lors du sommet mondial de l'alimentation de 1996 et aux perspectives ouvertes par la lutte contre la faim dans le monde. Ce rapport est également disponible sur Internet, ainsi que ses prédécesseurs. Ppasser par le site de la FAO, [www.fao.org](http://www.fao.org), pourrait se

transformer en cauchemar tant le site est vaste et fouillis, mais la qualité de l'information qu'on y déniche rend cette visite passionnante...

**« Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité »** Lavigne-Delville Philippe, Chauveau Jean-Pierre, Gastaldi Jacques, Kasser Michel, Le Roy Etienne, Paris, Karthala, Coopération française (Hommes et sociétés), 1998, 744 p., Alors que croissance démographique, réorganisation de l'espace rural et multiplication des conflits minent l'Afrique Noire rurale, la question foncière demeure en suspend. Cet ouvrage présente un tour d'horizon ambitieux des avancées récentes de la recherche foncière et des acquis des expérimentations de terrain. L'échec du modèle étatique est avéré, le bilan des politiques de privatisation est mitigé, et les contenus d'une gestion locale des ressources restent flous. Enjeux des conflits fonciers, effets de la coexistence de systèmes de normes foncières multiples, rôle des autorités locales, liens entre sécurisation foncière et intensification agricole, mode de gestion des ressources communes, enjeux du contrôle de la terre, recueil et transcription des droits fonciers, fiscalité foncière, gestion des ressources naturelles sauvages sont quelques-uns des thèmes abordés tout au long de l'ouvrage, rédigé par Ph Lavigne-Delville, anthropologue et directeur scientifique au GRET, et JP Chauveau, socio-anthropologue, directeur de recherche IRD, auteurs de nombreux ouvrages que nous vous invitons vivement à découvrir.

### **Pour aller plus loin :**

**« Marchés Tropicaux »**, numéro 3000, édition spéciale sur l'Afrique.  
Dans ce numéro de cette revue professionnelle, une cinquantaine de contributions de spécialistes internationaux pour analyser la situation actuelle de l'Afrique

**« Pour une gestion communautaire durable des ressources naturelles en Afrique »**, INADES formation, Abidjan, Novembre 2001, 174p.  
Plusieurs fiches pratiques vont vous plonger dans la gestion traditionnelle du patrimoine africain, mis en parallèle avec l'internationalisation et ses enjeux. Sont présentés plusieurs expérimentations en cours, des projets communs lancés avec des ONG, ou des centres de recherches ; s'intéressant tout particulièrement au sort de la forêt de l'Afrique occidentale, ce petit guide satisfera votre curiosité bien légitime à l'endroit des communautés africaines.

**« Recherche et caféiculture »**, Numéro spécial, Série "Plantations, Recherche, Développement", Cirad, Montpellier, France, 2002, la Librairie du Cirad, 156 p., 23 euros. Français-anglais, résumés en espagnol.  
Les recherches menées par le Cirad sur le café sont guidées par les enjeux majeurs de la filière : la durabilité agroéconomique de la culture, la qualité du produit et de la boisson, la lutte intégrée contre les maladies et les déprédateurs, l'amélioration des variétés. Dans un contexte économique catastrophique inédit pour le café, treize articles font le point de l'état actuel des recherches. Différents chapitres abordent les questions de la qualité, du commerce équitable, de la durabilité, de l'amélioration et de la lutte intégrée, alors qu'une attention particulière est accordée à la cohérence de la filière et aux bouleversements causés par les nouveaux venus sur le marché, en particulier le Viêt-Nam.

**“Farmer innovation in Africa : a source of inspiration for agricultural development”,**

Reij Chris et Waters-Bayer Ann, EarthScan, Londres, 2001, 362p., en anglais.

Réservé aux anglophiles qui voudraient approfondir leurs recherches sur les capacités d’innovation africaine, cet ouvrage émaillé de nombreux exemples vous fera l’étalage de stupéfiantes techniques agricoles locales. A la lecture de ce livre, vous découvrirez que l’axe Nord/Sud de transfert de technologies pourrait bien un jour devenir... un axe Sud/Nord !

**Sites Internet :**

***www.cirad.fr***

*Anglais/français*

Le centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement est un organisme français qui opère en zone tropicale et subtropicale, et très impliqué en Afrique. Il a pour vocation de promouvoir le développement durable en ces pays par le concours de la recherche française dans des domaines variés (production agricole, environnement, innovation...). Son site va vous permettre de mieux appréhender l’organisme, sa mission et ses moyens. Ce site étanchera votre soif de savoir puisque vous pourrez y consulter les programmes de recherche en cours ainsi qu’une base documentaire complète. Ne vous privez pas de comparer les expériences africaines et celles réalisées en Asie ou en Amérique du Sud, votre analyse y gagnera en profondeur.

**[www.multimania.com/essor1](http://www.multimania.com/essor1)**

*Français*

Le site de l’association Essor : cette ONG créée en Midi-Pyrénées en 1983 présente ses objectifs, son équipe, ainsi que ses projets et ses réalisations en terme de développement durable dans deux pays africains : le Zimbabwe et la Guinée.

***www.gret.org***

*Anglais/français.*

Le GRET, Groupe de Recherches et d’Echanges Technologiques est une ONG française très active fondée en 1976. Il cherche à apporter son soutien au développement local en s’entourant de spécialistes de la recherche et pour ce faire applique 3 étapes : innovation, action et diffusion. Sur le terrain, le GRET multiplie les programmes de développement locaux, mène des études et évaluations, pour enfin communiquer par le biais de réseaux d’information et d’échange qu’il anime, et d’ouvrages divers qu’il patronne. Son site Internet jouit d’une très bonne réalisation, le contenu, encore léger, devrait s’étouffer rapidement.

***www.panapress.com***

*Anglais/français/portugais/arabe.*

Un site d’information africaine, qui a la bonne idée de tenir, parmi bien d’autres, une rubrique « agriculture » fournie et régulièrement remise à jour, que vous pourrez recouper avec diverses rubriques : économie, environnement, santé ou sciences par exemple. Vous pourrez désormais tout suivre du continent noir. N’oubliez pas de jeter un coup d’œil aux dossiers “spéciaux”, même s’ils ne constituent plus toujours des sujets d’actualité “chauds”, en particulier ceux sur la 8<sup>ème</sup> Foire Panafricaine du Caire, la famine africaine ou le SMDD, le

Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg. Un point de vue africain sur l'Afrique, une vision qui pourrait bien affecter votre perception du berceau de l'humanité.